DEPARTEMENT DE LA CREUSE
Inflenza Aviaire Hautement Pathogènes
Carte des zones réglementées et de contrôle au 16 janvier 2023

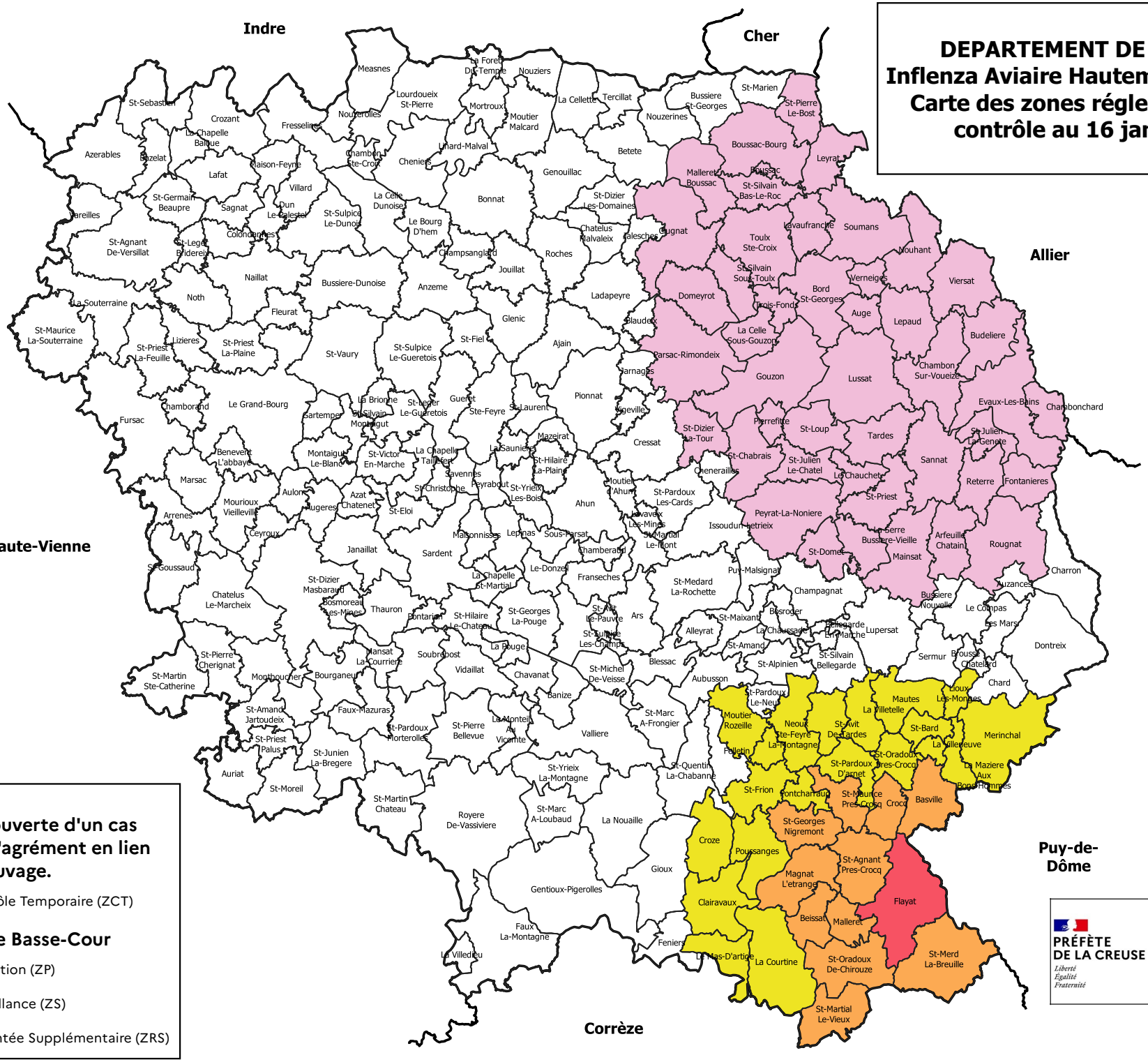

Suite à une découverte d'un cas sur un élevage d'agrément en lien avec la faune sauvage.

- Zone de Contrôle Temporaire (ZCT)

Suite découverte Basse-Cour

- Zone de Protection (ZP)
- Zone de Surveillance (ZS)
- Zone Réglementée Supplémentaire (ZRS)

PRÉFÈTE DE LA CREUSE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CREUSE
Service Economie Agricole

© BD CARTO ®